



COMMUNE de BUSSANG

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Tous budgets

1. Réglementaire

Le Maire rappelle que l'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Budget Primitif et au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présente note répond à cette obligation, elle est disponible sur le site internet <http://bussang.fr/>.

Elle présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs 2021 du budget principal de la commune et de ses budgets annexes (assainissement, eau, exploitation forestière, lotissement des Corrodés, lotissement Derrière chez Blau, lotissement du Pré du Porc).

2. Cadre général du compte administratif

Les comptes administratifs 2021 du budget principal et des budgets annexes retracent l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Commune pour l'exercice écoulé soit entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021. Ils respectent obligatoirement les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, présente un bilan de l'année écoulée.

Les comptes administratifs 2021 ont été approuvés le 31 mars 2022 par le Conseil Municipal. Ils sont en concordance avec les comptes de gestion établis par le Trésorier.

Ils peuvent être consultés sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

3. Compte administratif 2021 du budget principal de la commune

3.1 Eléments de contexte et priorités du budget

Le budget primitif 2021 de la commune de Bussang a été voté par le Conseil Municipal le 15 Avril 2021

Il se caractérise cette année encore par :

- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement encore plus marquée cette année du fait même du contexte financier peu favorable, tout en essayant de maintenir le niveau et la qualité des services rendus au public avec,
 - une masse salariale stable, et la conclusion cette année encore de 2 CDD, dont temps de travail inférieur à 35 heures conclus temporairement pour accroissement d'activité.
 - une limitation de l'évolution des dépenses de gestion des services
 - une baisse des subventions aux associations qui n'ont cette année peu ou pas fonctionnées.
- Des recettes de gestion des services marquées par :
 - un contexte sanitaire très particulier ayant engendré une perte de recettes plus que notable
 - une stabilité des taux de fiscalité communale, lesquels sont restés inchangés par rapport à 2018
- La poursuite d'un programme d'investissement constant mais quelque peu amoindri du fait de la situation et du contexte financier induit par la crise sanitaire.

Le budget se structure autour des sections de fonctionnement et d'investissement.

3.2 La section de fonctionnement

3.2.1 Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble de dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

- Les recettes de fonctionnement correspondent aux services rendus à la population (cantine, garderie, cimetière ...), impôts locaux, allocations compensatrices et dotations de l'Etat, à diverses subventions et participations (casino, excédent exploitation forestière), aux revenus des immeubles communaux (loyers)
- Les recettes de fonctionnement 2021 s'élèvent à **1.816.561,28 €** moindres par rapport à 2020 du fait du non reversement d'une partie de l'excédent du budget Exploitation Forestière au Budget Communal.
- Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les subventions versées aux associations, la participation à l'Office de Tourisme de Bussang, les intérêts des emprunts, les indemnités des élus, les différentes contributions (SDIS, SIVU,)
- Les salaires représentent 37,75 % des dépenses de fonctionnement de la commune
- Les effectifs ont été globalement maintenu : **16 agents** dont **14 titulaires** (12 à temps complet, 1 à 24 h et 1 à 17,50 h) et **2 non titulaires** en CDD à temps non complet à l'école maternelle et à la garderie périscolaire et comme chaque année 4 « job d'été ».
- Les dépenses de fonctionnement 2020 s'élèvent à **1.588.716,10 €**
- Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'**autofinancement**, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à l'emprunt.

3.2.2 Les dépenses de la section de fonctionnement

Suite à une réelle volonté de maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement non récurrentes, il est constaté une très légère augmentation de ces dernières : + 5,34 % soit + 80.557,87 € par rapport au montant réalisé en 2020.

En globalité, elles passent de 1.508.158,23 € à 1.588.716,10 €

Au niveau des frais du personnel, 2021 est revenu quasiment à la « normale » en effet 2020 avait vu bons nombres de congés pour arrêts maladie dont notamment plus de 6 mois en demi-traitement ce qui avait bien entendu impacté en moins la masse salariale. Par ailleurs, 2021 a été l'occasion d'une augmentation substantielle des primes aux agents.

En 2021, les dépenses d'ordre concernent les amortissements et les écritures comptables liées à la régularisation de ventes de terrains communaux pour 39.655,36 €.

	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Structure CA 2021
➤ Charges à caractère général (Chap.011)	608.243,81	563.074,67	38.29 %
<i>Achat de matières et fournitures</i>	<i>237.034,49</i>	<i>189.860,28</i>	
<i>Services, prestations extérieures, location</i>	<i>4.232,98</i>	<i>13.365,67</i>	
<i>Entretien, réparation et maintenance</i>	<i>219.739,91</i>	<i>289.880,00</i>	
<i>Assurances</i>	<i>15.095,00</i>	<i>14.626,65</i>	
<i>Honoraires, contentieux et divers</i>	<i>48.065,40</i>	<i>25.746,00</i>	
<i>Autres frais : txe foncières – CCAS – Cotis.- Télécom</i>	<i>84.076,03</i>	<i>29.597,07</i>	
➤ Charges de personnel (Chap.012)	599.782,50	553.742,02	37.75 %
<i>Personnel et cotisations</i>	<i>574.597,23</i>	<i>525.279,96</i>	
<i>Médecine, CNAS, assurance statutaire, FNCSF</i>	<i>25.185,27</i>	<i>28.462,06</i>	
➤ Atténuation de produits (Chap.014)	71.599,00	70.866,00	4.51 %
➤ Charges de gestion courante (Chap.65)	234.363,87	214.891,58	14.75 %
<i>Elus et cotisations</i>	<i>54.091,95</i>	<i>53.574,40</i>	
<i>Contribution SDIS</i>	<i>51.577,94</i>	<i>51.132,54</i>	
<i>Contribution Syndicats (SBIS,SIVU,)</i>	<i>25.342,20</i>	<i>25.321,73</i>	
<i>Créances (non valeurs et éteintes)</i>	<i>0,00</i>	<i>1.307,68</i>	
<i>Contribution bibliothèque, associations, cloud, tiers</i>	<i>21.851,78</i>	<i>18.555,23</i>	
<i>Contribution Office de Tourisme de Bussang</i>	<i>81.500,00</i>	<i>65.000,00</i>	
➤ Charges financières (Chap.66)	34.331,42	38.417,36	2.16 %
➤ Charges exceptionnelles (Chap.67)	740,14	604,30	0.05 %
Sous Total dépenses de gestion	1.549.060,74	1.441.595,93	97.50 %
➤ Opérations d'ordre (Chap.042)	39.655,36	66.562,30	2.50 %
➤ Virement section d'investissement (Chap.023)			
TOTAL Dépenses de fonctionnement	1.588.716,10	1.508.158,23	100 %

3.2.3 Les recettes de la section de fonctionnement

Les quatre principaux types de recettes de la commune en 2021 sont :

- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (38.869,45 euros) ;
- Les impôts locaux et taxes (996.050,14 euros) dont prélèvement sur les jeux de casino en forte baisse (226.649,63 euros) ;
- Les dotations versées par l'Etat en très légère hausse (523.450,57 euros), dont notamment la DGF (326.569,00 euros) et dotations compensatrices pour pertes de ressources;
- le reversement de l'excédent du budget annexe exploitation forestière qui n'a pu être pratiqué cette année (pour rappel – 2020 : 64.000,00 euros – 2019 : 74.822,14 euros et 2018 : 219.005,00 euros) dû notamment à une très forte baisse des ventes de coupes de bois depuis ces deux dernières années et un programme de travaux forestiers maintenus

	Réalisé 2021	Rappel réalisé 2020	Structure CA 2021
➤ Atténuation de charges (Chap.013)	7.694,68	16.060,00	0.42 %
<i>Remboursement U frais de personnel et RRR</i>	<i>7.694,68</i>	<i>16.060,00</i>	
➤ Produits des services (Chap.70)	38.869,45	62.919,01	2.14 %
<i>Concessions et redevances</i>	<i>34.776,23</i>	<i>40.025,84</i>	
<i>Mise à disposition pers. et rembt redevables</i>	<i>4.093,22</i>	<i>22.893,17</i>	
➤ Impôts et taxes (Chap.73)	996.050,14	1.033.915,26	54.46 %
<i>Impôts, CVAE, IFRE, péréquation</i>	<i>720.737,00</i>	<i>744.722,00</i>	

Taxe de séjour	0,00	0,00	
Prélèvement jeux de casino	226.649,63	231.238,26	
Taxe additionnelle droits de mutation	48.663,51	57.955,00	
➤ Dotations et participations (Chap.74)	523.450,57	471.078,76	28.82 %
DGF	326.569,00	328.124,00	
Dotations (solidarité, péréquation)	74.294,00	70.203,00	
Autres dotations et compensations	122.587,57	72.751,76	
➤ Produits de gestion divers (Chap.75)	15.932.64	78.370,01	0.88 %
Revenus des immeubles	15.931,94	14.368,70	
Reversement excédent budget annexes et autres	0,00	64.001,31	
➤ Produits financiers (Chap.76)	7.80	8.40	0.00 %
➤ Produits exceptionnels (Chap.77)	53.263,47	96.059,59	2.93 %
Sous Total recettes de gestion	1.635.268,75	1.758.411,03	90.02 %
➤ Opérations d'ordre (Chap.042)	0,00	25.710,60	0.00 %
➤ Excédent antérieur reporté (Chap.002)	181.292,53	80.157,32	9.98 %
TOTAL Recettes de fonctionnement	1.816.561,28	1.864.278,95	100,00 %

3.2.4 La fiscalité

Concernant les ménages, les taux des impôts locaux n'ont fait l'objet d'aucune augmentation au titre de 2021.

- Taxe foncier bâti : 40,22 % ;
- Taxe foncier non bâti : 24,87 % ;
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 22,49 %

Le produit perçu de la fiscalité locale en 2021 est de 624.971,00 euros auquel il convient de rajouter le produit des compensations pour pertes fiscales.

3.2.5 Les dotations de l'Etat

Les dotations de l'Etat influent directement sur les recettes de fonctionnement des communes. Tout mouvement à la baisse peut affecter l'équilibre budgétaire des communes de plus en plus tendu pour lequel une réelle maîtrise des dépenses est devenu une nécessité. La DGF est la principale dotation versée par l'Etat à la commune.

Les montant de la Dotation Globale de Fonctionnement

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
DGF	348.858,00	332.980,00	331.990,00	329.495,00	328.124,00	326.569,00

La Commune perçoit également la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) et la dotation nationale de péréquation (DNP)

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
DSR	42.881,00	45.785,00	47.660,00	47.502,00	47.618,00	48.604,00
DNP	18.643,00	16.779,00	18.892,00	20.988,00	22.585,00	25.690,00

3.3 La section d'investissement

3.3.1 Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la commune.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- **en recettes** : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouvel équipement, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

3.3.2 Les dépenses d'investissement

Les principaux projets inscrits au titre du budget de l'année 2021 ont été les suivants :

- Travaux d'aménagement du Parc Pottecher (1^{ère} partie)
- Travaux d'enfouissement réseaux Centre village
- Travaux de réfection de la route du Col du Page
- Site internet
- Travaux de restructuration du cimetière
- Diverses écritures de rachat de terrains des lotissements pour clôture définitive au 31/12/2021

	Réalisé 2021	Structure CA 2021
➤ Emprunts (chap.16)	114.122,89	24,91 %
➤ Subvention équipement OTB	2.177,16	0,48 %
• <i>Progr.427 – Trvx mise aux normes bâtiments</i>	<i>388,80</i>	
• <i>Progr.440 – Acquisitions/échanges de terrains</i>	<i>298,00</i>	
• <i>Progr.444 – Trvx enfouissement réseaux Centre Village</i>	<i>96.034,49</i>	
• <i>Progr.453 – Création site internet</i>	<i>10.800,00</i>	
• <i>Progr.455 – Travaux restructuration cimetière</i>	<i>21.021,60</i>	
• <i>Progr.457 – Trvx restructuration Centre Communal</i>	<i>5.040,00</i>	
• <i>Progr.458 – Acquisitions immobilisations 2021</i>	<i>41.333,18</i>	
• <i>Progr.462 – Acquisition remorque po.mini-pelle</i>	<i>7.098,36</i>	
• <i>Progr.463 – Trvx réfection Col du Page</i>	<i>33.432,00</i>	
• <i>Progr.464 – Trvx Parc Pottecher</i>	<i>49.056,87</i>	
• <i>Progr.465- Logiciels – Evolution vers horizon Cloud</i>	<i>6.884,40</i>	
• <i>Progr.467 – Achat terrain Blau</i>	<i>24.842,86</i>	
• <i>Progr.467 – Achat terrain Corrodés</i>	<i>45.556,73</i>	
➤ Total opérations travaux et immobilisations (chap.20-21 et 23)	341.787,29	74,61 %
Sous Total dépenses	458.087,34	100 %
➤ Déficit antérieur reporté (Chap.001)		
➤ Plus ou moins value (Chap.040)	0,00	0,00 %
TOTAL dépenses d'investissement	458.087,34	100 %

Compte tenu du contexte actuel impactant la perception plus qu'incertaines de certaines recettes, certains de ces travaux ont été purement et simplement ajourné et d'autres seront poursuivis sur l'exercice 2022 dans le cadre soit de crédits de report, soit une inscription nouvelle de crédits.

Les dépenses réelles d'investissement 2021 représentent au final **458.087,34 euros**.

Les crédits inscrits au budget 2021 engagés dans la comptabilité mais non payés en 2021 sont distingués dans le compte administratif dans une colonne « restes à réaliser ». Ainsi, **36.600,00 euros** de travaux de 2021 sur 2022. Ils concernent les travaux d'aménagement et de prolongement de la voie verte qui ont été commandé et partiellement réalisé.

Ces crédits permettront le redémarrage de travaux en début d'année 2021 sans attendre le vote du budget.

Le niveau des dépenses d'équipement qui était en constante progression ces dernières années, s'est trouvé amoindri cette année suite à des pertes de ressources financières.

3.3.3 Les recettes d'investissement

Au même titre qu'en dépenses, certaines recettes qui n'aurait pas été perçues en 2021 pourraient être reportées par le biais des restes à réaliser, à l'exercice suivant. Elles ont été tout simplement ajournées.

	Réalisé 2021	Structure CA 2021
➤ Réserves (Article 1068)	174.274,49	36,29 %
➤ FCTVA et TLE (Chap.10)	45.893,39	9,56 %
➤ Subventions (Etat, Région, Département, DETR) (Chap.13)	14.626,10	3,05 %
Sous Total Recette	234.793,98	48,90 %
➤ Excédent antérieur reporté (Chap.001)	205.726,80	42,84 %
➤ Amortissements et cessions (Chap.040)	39.655,36	8,26 %
TOTAL recettes d'investissement	480.176,14	100 %

Le montant des recettes d'investissements s'élevant à **480.176,14 euros**, cette section dégage donc au titre de l'exercice 2021 un **excédent de 22.088,80 euros**

4. Etat de la dette

Notre capacité d'autofinancement a permis cette année encore malgré le contexte sanitaire et économique, de financer pour une large partie les travaux d'investissement entrepris.

Le remboursement des annuités des emprunts en cours de la commune représente 148.454,31 € en 2021 contre 150.085,43 € en 2020.

L'encours de la dette sur le budget principal au 31/12/2021 s'élève à 925.453,10 € soit 674,53 €/habitant – population au 01/01/2021. : 1.372. (*Rappel : au 31/12/2020 : 1.061.162,13 € soit 754,74 €/habitant – population : 1.406*)

Les budgets annexes quant à eux représentent au 31/12/2021 un montant d'encours de 554.468,78 € réparti comme suit :

- FORET : 29.755,48 €

- ASSAINISSEMENT : 141.959,51 €

- EAU : 382.753,79 € dû notamment à la souscription d'un emprunt de 300.000,00 € destiné à financer les importants travaux à effectuer sur le réseau d'eau potable.

La structure de la dette ne représente aucun danger puisque 100 % des emprunts sont à taux fixe simple avec un indice en euros.

5. Les budgets annexes

Le budget communal comporte 6 budgets annexes

1. ASSAINISSEMENT

	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Réalisé 2019
Dépenses d'exploitation	185.507,10	177.504,53	166.569,36
Recettes d'exploitation dont 002	236.350,35	219.570,44	216.747,94
Excédent	50.843,25	42.065,91	50.178,58
Dépenses d'investissement	35.054,62	126.711,86	109.524,76
Recettes d'investissement dont 001	95.590,62	151.676,00	167.205,00
Excédent	60.536,00	24.964,14	57.680,24

2. EAU

	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Réalisé 2019
Dépenses d'exploitation	140.366,50	144.994,44	119.915,49
Recettes d'exploitation dont 002	177.741,51	178.863,54	174.107,06
Excédent	37.375,01	33.869,10	54.191,57
Dépenses d'investissement	62.059,82	105.648,79	246.261,75
Recettes d'investissement dont 001	421.376,52	121.532,48	199.438,15
Déficit			-46.823,60
Excédent	359.316,70	15.883,69	

Dans le cadre du très ambitieux et nécessaire programme pluriannuel de réfection des captages lancé il y a déjà quelques années, 8.128,51 € HT ont été dépensé en 2021 au titre des travaux préparatoires de réparation de fuites sur réseaux suite à la sectorisations qui avait été effectuées en 2021. Programme qui se poursuivra sur 2022.

3. EXPLOITATION FORESTIERE

	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Réalisé 2019
Dépenses d'exploitation dont 002	63.643,13	147.857,29	200.209,67
Recettes d'exploitation	212.159,41	152.870,62	203.154,68
Déficit			
Excédent	148.516,28	5.013,33	2.945,01
Dépenses d'investissement dont 001	28.020,31	35.972,69	49.244,77
Recettes d'investissement	5.013,33	17.965,01	24.518,02
Déficit	-23.006,98	-18.007,68	-24.726,75
Excédent			

5. LOTISSEMENT DERRIERE CHEZ BLAU (Clos définitivement au 31/12/2021)

	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Réalisé 2019
Dépenses d'exploitation	86.701,83	0,37	-
Recettes d'exploitation dont 002	86.701,83	1.238,59	1.238,59
Excédent	-	1.238,22	1.238,59
Dépenses d'investissement dont 001	86.701,83	86.701,83	86.701,83
Recettes d'investissement	86.701,83	-	-
Déficit	-	-86.701,83	-86.701,83

6. LOTISSEMENT DES CORRODES (Clos définitivement au 31/12/2021)

	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Réalisé 2019
Dépenses d'exploitation	91.113,46	-	-
Recettes d'exploitation dont 002	140.339,79	49.226,33	49.226,33
Excédent	49.226,33	49.226,33	49.226,33
Dépenses d'investissement dont 001	91.113,46	45.556,73	45.556,73
Recettes d'investissement	91.113,46	-	-
Déficit	-	-45.556,73	-45.556,73

L'excédent sera ré-intégré dans le Budget Communal

7. LOTISSEMENT DU PRE DU PORC

	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Réalisé 2019
Dépenses d'exploitation dont 002	270.035,54	199.743,04	7.768,80
Recettes d'exploitation	270.035,93	199.743,43	7.768,80
Excédent	0,39	0,39	-
Dépenses d'investissement dont 001	469.778,58	207.511,84	7.768,80
Recettes d'investissement	199.743,04	7.768,80	-
Déficit	-270.035,54	-199.743,04	-7.768,80

BUSSANG le 31 Mars 2022

Le Maire,
Bachir AID

